

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 5 mars 2020

N° 45

Le **cinq mars deux mil vingt** à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur LANGLOIS, Maire.

Date de la convocation :
24/02/2020

Nombre de Conseillers :
13

Présents :
9

Votants :
9

Etaients présents :

Mesdames : ALEXANDRE, CABANILLAS, GALTIE, PIOT et QUINET.

Messieurs : BOUGOUIN, CABARET et COCHIN.

Pouvoirs :

Absents excusés : Mesdames VEZIN et GALERNE. Messieurs LAFLEUR et MURET

Madame ALEXANDRE a été élue secrétaire de séance.

1) **Compte-rendu du Conseil Municipal du 3 février 2020**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le compte-rendu du Conseil Municipal du 3 février 2020.

1) **Compte de Gestion 2019 du receveur**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'état de l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2019 a été réalisé par le receveur en poste à la Trésorerie de Mantes la Jolie.

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-31, L1612-12 et suivants,

Considérant la conformité entre le compte administratif du Maire et le compte de gestion du receveur,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2019 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

2) **Compte Administratif 2019**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2019 et quitte la séance.

Le Conseil Municipal, siégeant sous la présidence de Madame Muriel PIOT, 1^{ère} Adjointe conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-31, L1612-12 et suivants,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** le compte administratif 2019 de la Commune qui présente les résultats suivants :

		Dépenses	Recettes
Réalisation de l'exercice 2019	Fonctionnement (A)	545 402,82	525 472,51
	Investissement (B)	78 289,98	39 643,00
Report de l'exercice 2018	Report en section de fonctionnement (C)		55 038,90
	Report en section d'investissement (D)		56 565,82
	TOTAL (A+B+C+D)	623 692,80	676 720,23
Restes à réaliser à reporter en 2020	Fonctionnement (E)		
	Investissement (F)	200,00	
RÉSULTAT CUMULE	Fonctionnement (A+C+E)	545 402,82	580 511,41
	Investissement (B+D+F)	78 489,98	96 208,82
	TOTAL CUMULÉ	623 892,80	676 720,23

Monsieur le Maire rejoint la séance et reprend la présidence.

3) Affectation du résultat

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **Affecte** le résultat au budget primitif 2020 de la façon suivante :

ARTICLE 001 report de l'excédent d'investissement	17 718,84 euros
ARTICLE 002 report de l'excédent de fonctionnement	35 108,59 euros

Informations et questions Diverses :

- Depuis le 16 janvier 2020, la Communauté Urbaine s'est dotée d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), approuvé en conseil communautaire. À compter du 21 février, le PLUi s'applique en lieu et place des documents d'urbanisme communaux (PLU).

- Course cycliste :

78^e édition du Paris Nice passage par la Commune le dimanche 8 mars 2020 entre 12h et 16h.

- Coronavirus : consignes

- Surveillez l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer...);
- Lavez-vous les mains régulièrement ou utilisez une solution hydro-alcoolique ;
- Evitez tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées...);
- Evitez de fréquenter des lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, structures d'hébergement pour personnes âgées...);

En cas de signes d'infection respiratoire (fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés respiratoires) si vous habitez dans une zone où circule le virus ou dans les 14 jours suivant le retour d'une zone où circule le virus :

- **Contactez le Samu Centre 15 en faisant état de vos symptômes et de votre séjour récent.**
- **Evitez tout contact avec votre entourage.**
- **Portez un masque (sur prescription médicale).**
- **Ne vous rendez pas chez votre médecin traitant ou aux urgences, pour éviter toute potentielle contamination.**

Monsieur le Maire remercie les membres de Jumeauville d'hier et d'aujourd'hui (JHA) pour la décoration de la salle du rez de chaussée de la mairie.

Il remercie également tout le conseil municipal pour le mandat écoulé, notamment les adjoints et Marie, la secrétaire de mairie.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 21 h 30

Le Maire,

Jean-Claude LANGLOIS